

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2016**

L'an deux mil seize, le vingt trois février à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation de Madame PERINI Marie-Claire, Maire. La séance a été publique.

**Etaient présents** : MM. BOURSIER Sylvain, DESANLIS Martine, DUCHÊNE Nathalie, DUCREUX Agnès, HEBET Christophe, JAUNET Caroline, JODOR Edouard, LEMANE Sylvie, MICHAUD-RUFFIER Jean-Luc, PERINI Marie-Claire, SOUFFRIN Gilles.

**Absents excusés** : M. AUDO Benoît pouvoir à Mme PERINI Marie-Claire.

**Absents** : M. BOULET Guillaume, M. DUCOS Jean, Mme MOLINES Emmanuelle

**Secrétaire de séance** : Mme DUCREUX Agnès

Madame le Maire propose l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :

- Demande de subvention au Département, à la Fondation du Patrimoine, au titre de la DETR et à la Réserve Parlementaire : Travaux Hameau de Cugny (arbres et lavoir)

Le Conseil Municipal n'émet aucune objection à l'ajout de ce point.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 02 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT, A LA FONDATION DU PATRIMOINE, AU TITRE DE LA DETR ET A LA RESERVE PARLEMENTAIRE : TRAVAUX HAMEAU DE CUGNY (ARBRES ET LAVOIR) – 2016/09**

Madame le Maire expose que les travaux suivants sont projetés sur le Hameau de Cugny :

- **Arbres** :
  - o Installation de bancs 1.071,40 € HT
  - o Travaux d'abattage et d'élagage 22.969,52 € HT
  - o Plantations 19.720,00 € HT
  - Total : **43.760,92 € HT**
- **Rénovation d'un lavoir** :
  - o Matériaux et matériels nécessaires 10.040,30 € HT
  - o Coût du chantier 10.656,00 € HT
  - o Coût des repas 1.431,72 € HT
  - Total : **22.128,02 € HT**

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le projet de travaux d'élagage, d'abattage, d'aménagement et de rénovation d'un lavoir pour un montant total de **65.888,94 € HT**
- D'autoriser le Maire à solliciter l'obtention d'une subvention auprès :
  - o du Département

- de la Fondation du Patrimoine
- de la Préfecture au titre de la DETR
- de la Réserve Parlementaire.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2016/01

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 SERVICE EAU – 2016/10**

Madame le Maire présente le Compte Administratif 2015 du Service Eau. Celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

- un excédent de clôture en section d'exploitation de 62.795,01 €
- un excédent de clôture en section d'investissement de 105.738,29 €

Hors de la présence de Madame le Maire, Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe fait procéder au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015 du Service Eau.

### **COMPTE DE GESTION 2015 SERVICE EAU – 2016/11**

Après avoir constaté que les résultats du Compte de Gestion 2015 concordent avec les résultats du Compte Administratif 2015 du Service Eau et s'être assuré que les sommes de chaque compte sont identiques, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE EAU – 2016/12**

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas affecter les résultats dégagés au compte administratif du Service Eau au 31 décembre 2015.

### **BUDGET PRIMITIF 2016 SERVICE EAU – 2016/13**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le Budget Primitif de 2016 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 117.106 euros
- Section d'investissement : 131.618 euros

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité, le Budget Primitif 2016 du Service Eau.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ASSAINISSEMENT – 2016/14**

Madame le Maire présente le Compte Administratif 2015 du Service Assainissement. Celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

- un excédent de clôture en section d'exploitation de 34.322,51 €
- un excédent de clôture en section d'investissement de 10.287,96 €

Hors de la présence de Madame le Maire, Madame la 1<sup>ère</sup> Adjointe fait procéder au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2014 du Service Assainissement.

### **COMPTE DE GESTION 2015 ASSAINISSEMENT – 2016/15**

Après avoir constaté que les résultats du Compte de Gestion 2015 concordent avec les résultats du Compte Administratif 2015 du service Assainissement et s'être assuré que les sommes de chaque compte sont identiques, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2015. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE ASSAINISSEMENT – 2016/16**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter, sur le résultat de fonctionnement dégagé au 31 décembre 2015 du Compte Administratif du Service Assainissement, la somme de 6.448,04 euros au compte 1068 de la section d'Investissement du Budget Primitif 2016 du Service Assainissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte et vote cette affectation de résultat.

### **BUDGET PRIMITIF 2016 SERVICE ASSAINISSEMENT – 2016/17**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le Budget Primitif de 2016 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Section d'exploitation : 115.251 euros
- Section d'investissement : 51.482 euros

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité, le Budget Primitif 2016 du Service Assainissement.

### **SDESM : GROUPEMENT DE COMMANDE GAZ**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 05 juin 2014, la commune a adhéré au groupement de commande d'achat gaz coordonné par le SDESM. Madame le Maire précise que le premier marché arrivant à échéance fin 2016, le SDESM procède à l'actualisation des points de livraison des communes adhérentes en vue de son renouvellement.

### **DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS AU SIDEAU MORET SEINE ET LOING – 2016/18**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 02 février 2016, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion de notre commune au SIDEAU Moret Seine et Loing à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Dans le cadre de cette adhésion, il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter notre commune au sein du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne les délégués comme suit :

- Délégués Titulaires :
  - o Monsieur Benoît AUDO
  - o Madame Marie-Claire PERINI
- Délégués Suppléants :
  - o Madame Caroline JAUNET
  - o Monsieur Jean DUCOS

### **DESIGNATION DE DELEGUES TITULAIRES ET DE DELEGUES SUPPLEANTS AU SIDASS MORET SEINE ET LOING – 2016/19**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération en date du 02 février 2016, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion de notre commune au SIDASS Moret Seine et Loing à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Dans le cadre de cette adhésion, il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant par compétence pour représenter notre commune au sein du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne les délégués comme suit :

<b>COMPÉTENCE</b>	<b>SPANC</b>	<b>COLLECTE</b>	<b>TRAITEMENT</b>
<b>Délégués Titulaires</b>	Jean-Luc MICHAUD-RUFFIER	Benoît AUDO	Marie-Claire PERINI
<b>Délégués Suppléants</b>	Marie-Claire PERINI	Jean-Luc MICHAUD-RUFFIER	Benoît AUDO

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL – 2016/20**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'effectuer des travaux de remplacement des menuiseries extérieures de la mairie afin de réduire les dépenses d'énergie et de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. et du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal approuve le projet et arrête les modalités de financement comme suit :

#### Dépenses

- Fenêtres et porte d'entrée 32.629,00 € H.T  
39.154,80 € TTC

#### Recettes

- Subvention DETR (30 %) 9.788,70 € HT  
- Subvention Conseil Départemental (50 %) 16.314,50 € HT

Total subvention : **26.103,20 € HT**

Reste à la charge de la commune : **13.051,60 € TTC**

**Après cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **autorise** Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier
- **dit** que les crédits nécessaires à ce projet seront inscrits au budget communal 2016.

## **TRAVAIL DES COMMISSIONS ET DES SYNDICATS**

### **SYNDICAT DES COLLEGES**

La réunion pour le débat d'orientation budgétaire du 16 février a été reportée au 22 février (pas le quorum). Le vote des budgets est prévu le 08 mars 2016.

### **SMEP**

Le Comité syndical s'est réuni le 19 février à Villemaréchal pour la préparation du budget. La participation par habitant est maintenue à 1 € pour 2016.

### **SYNDICAT DES TRANSPORTS**

Le Comité syndical s'est réuni le 19 février pour voter les budgets. Les cartes scolaires ne sont plus subventionnées, fin de la gratuité des transports. A compter de la rentrée scolaire de septembre 2016, le coût de la carte scolaire pour les primaires et collégiens sera de 100 € et pour les lycéens de 150 €.

### **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES**

La commission s'est réunie le 18 février. Les tarifs de la cantine et de la garderie sont maintenus pour la rentrée prochaine. Il a été décidé de supprimer l'accueil de loisirs du mercredi. Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2016/2017 se feront en mairie à compter du 15 mars. Le prochain Conseil d'école aura lieu le 10 mars à 17 h 30.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Les habitants de la rue des Genévriers demandent que l'éclairage reste allumé toute la nuit suite à plusieurs cambriolages qui ont eu lieu entre minuit et 5 heures du matin. Une réflexion sur l'harmonisation de l'éclairage dans le village va être étudiée prochainement. Il est préconisé aux propriétaires d'installer des alarmes pour dissuader les cambrioleurs.

### **CCMSL : COURSE-RELAIS « CHALLENGE DU LOUP »**

Cette année, la course-relais « Challenge du loup » aura lieu le dimanche 22 mai de 10 h à 12 h à Champagne-sur-Seine. Des équipes de 4 coureurs doivent être constituées dans chaque village. Nous allons contacter les coureurs de l'année dernière pour savoir s'ils souhaitent y participer.

### **CANOES – KAYAKS**

Il a été refusé aux utilisateurs de canoës kayaks de s'approprier l'aire de débarquement située terrain des pâtures. Une demande va être faite auprès de la commune de Montigny pour l'occupation du terrain de la baignade.

SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne)

Un devis a été établi pour remplacer les ampoules sodium par des LED. Ce projet va être étudié en commission finances.

#### REUNIONS A VENIR

- jeudi 10 mars à 19 heures : réunion fête des Plantes (avec les artistes du village)
- jeudi 17 mars à 19 heures : réunion fête des Plantes (avec le Comité des Fêtes, Collage et bénévoles)
- jeudi 25 février à 19 heures : préparation budget du SIADR
- lundi 29 février à 20 heures 30 : commission Finances